

# «Ensemble contre le feu bactérien» – Modèle pour la recherche sur les néobiotes



**Eduard Holliger**

Agroscope  
 Domaine de recherche  
 Protection des végétaux  
 eduard.holliger@agroscope.admin.ch

Le projet-cadre «Ensemble contre le feu bactérien» a rassemblé toutes les activités des principaux acteurs suisses de recherche fondamentale et appliquée. Ce projet collaboratif avait pour objectif d'identifier les mesures directes et indirectes les plus aptes à gérer le feu bactérien et, in fine, de les développer et les adapter au terrain. L'ensemble des activités de recherche a ainsi été coordonné, aussi bien les stratégies de lutte phytosanitaire, que la sélection variétale et la production haute-tige. Les différents acteurs ont ensuite discuté des résultats, les plus probants ont été soutenus dans leur introduction à la pratique.

Le potentiel du projet «Ensemble contre le feu bactérien» a été accru par l'ouverture de son réseau national aux pays voisins. Ainsi, les différents pays se retrouvaient chaque année avant le début de la saison à l'institut Julius-Kühn (JKI) à Dossenheim (D) afin d'échanger sur les différents essais programmés et de profiter des expériences de chacun. L'utilité des mesures proposées s'est fait ressentir auprès de la branche arboricole car divers aspects complémentaires ont ainsi pu être examinés et discutés.

En raison de sa propagation en Suisse, le feu bactérien (*Erwinia amylovora*) ne répond plus aux critères de réglementation en tant qu'organisme de quarantaine. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, il est classé comme organisme de quarantaine uniquement dans la zone protégée du Valais. Dans le reste de la Suisse, le feu bactérien est désormais traité comme un organisme réglementé non de quarantaine (ORNQ).

Dans le canton du Valais, la maladie bactérienne doit toujours être obligatoirement annoncée et combattue. Des dispositions supplémentaires sont à appliquer, par exemple pour les plants et le déplacement d'abeilles afin d'empêcher l'introduction et la propagation du feu bactérien.

Ces mesures sont essentielles à la rentabilité de la production de plants et de fruits à pépins des exploitations agricoles valaisannes. Cela comprend par exemple la mise en œuvre des réglementations cantonales, la surveillance et l'éradication immédiate des plantes hôtes infectées, le respect des mesures d'hygiène, l'interprétation des prévisions journalières d'infections florales d'Agroscope et, enfin, l'utilisation de produits phytosanitaires. Les années d'expériences en Suisse alémanique et à l'étranger s'avèrent ici tout à fait profitables.

Avec le changement climatique, la question des néobiotes gagne en importance. Le Tessin occupe une position particulière en tant que porte d'entrée pour les nouveaux organismes nuisibles. Le commerce mondial de matériel végétal peut entraîner la propagation d'organismes nuisibles très dangereux: les organismes de quarantaine. Pour cette raison, Agroscope va poursuivre la mise en place de la station d'essais «Néobiotes» à Cadenazzo en collaboration avec tous les partenaires et le public. Celle-ci aura pour but de détecter précocement les nouveaux ravageurs, comme le scarabée japonais (*Popillia japonica*) – actuellement représenté sur un timbre d'une édition spéciale de La Poste Suisse –, et de développer des méthodes de lutte adaptées à la pratique.

Les règlements et les directives ne protègent pas en soi notre agriculture contre les nouveaux ravageurs ou maladies. Seules nos actions solidaires mèneront au succès. Agissons ensemble, aujourd'hui comme à l'avenir! ■